RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2D PROJETS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : [redacted]
933 483 505 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 06 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 06 janvier,
A 14 heures,

Monsieur David DUBREY,
demeurant [redacted]

Agissant en qualité de Président de la société 2D PROJETS sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives à la modification administrative de l'adresse du siège et à la modification corrélative des statuts.

DECISION UNIQUE

En vertu d'une certification de numérotage, en date du 6 janvier 2025, le Président constate la modification administrative de l'adresse du siège social par la Mairie de Feneu, du [redacted] au 44 rue de Querré 49460 Feneu.

Par voie de conséquence, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction sera désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 44 rue de Querré 49460 Feneu".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Certifié conforme

David DUBREY
Président

[redacted]